

Image not found or type unknown



## Recours au bâtonnier obtenu contre un avocat

Par **nono3333**, le **17/11/2014 à 10:27**

j'ai eu gain de cause par le bâtonnier contre un avocat sur les frais d'honoraires, mon dossier avait été radié par la cour d'appel pour non remise des conclusions dans le délai exigé par le tribunal. mon affaire au civil devait être jugée en octobre 2014 au lieu maintenant 2016 après avoir eu gain de cause en cassation sur le harcèlement en 2011.

l'avocat n'a pas adressé de recours dans le délai prévu et il n'a pas toujours remboursé que dois je faire?

Par **Visiteur**, le **17/11/2014 à 10:47**

dire bonjour et merci...